

# SINISTRALITÉ AU TRAVAIL DANS LE BTP EN PAYS DE LA LOIRE **2023**

## Comment définir le secteur du BTP ? [Source : INSEE]

Le secteur du Bâtiment et Travaux Publics (BTP) regroupe à la fois les activités de **conception** et de **construction** mais également la **rénovation de bâtiments** (publics et privés, industriels ou non) et **d'infrastructures** (routes, réseaux, canalisations, etc.).

→ **Le Bâtiment** : ce secteur comprend les activités de la construction à la démolition d'un bâtiment, en passant par l'aménagement et l'entretien-rénovation. Il est défini par les codes NAF commençant par 41 (Construction de bâtiment) et 43 (Travaux de construction spécialisés).

→ **Les Travaux Publics** : les activités de Travaux Publics relèvent de l'aménagement du cadre de vie, constitué des infrastructures urbaines et civiles : voiries et infrastructures de transport (routes, voies ferrées, etc.), réseaux d'eau, d'électricité, de gaz et fibre. Ce secteur est défini par les codes NAF commençant par 42 (Génie Civil).

## LES CHIFFRES CLÉS

Les indices de sinistralité ne sont pas communiqués pour l'année 2020. La définition de ces indices consiste à rapporter la sinistralité au temps d'exposition au risque. En 2020, l'épidémie "covid" a eu pour conséquence un recours massif au chômage partiel, sans que les données disponibles

permettent de faire la part des choses entre le dénombrement de salariés en activité et donc exposés au risque du dénombrement de salariés en chômage partiel.

### 1 | Le contexte [Acos, Observatoire économique]



**12 650**  
 établissements employeurs  
 actifs au 31/12/2023



### ■ Principales caractéristiques des salariés du BTP [Source : metiers-btp.fr]

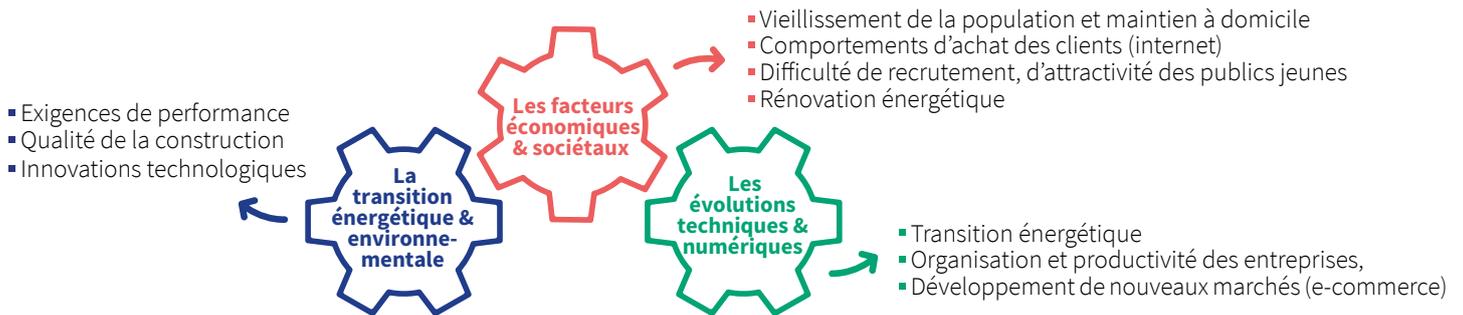
Caractéristiques des salariés	Bâtiment	Travaux Publics	Total BTP
Âge moyen	38,2 ans	40,5 ans	<b>38,7 ans</b>
Part des ouvriers	69,8 %	56,7 %	<b>67,1 %</b>
Part de CDI	78 %	95 %	<b>81 %</b>
Turn-over <sup>1</sup>	13,4 %	11,3 %	<b>13 %</b>



Dans le secteur du BTP, la sécurité-prévention représente le **1<sup>er</sup> domaine de formation** avec **27%** des stagiaires (année 2020)

<sup>1</sup> Calcul = (salariés entrés + sortis / 2) / nb salariés au 1<sup>er</sup> janvier 2022

## ■ Les facteurs impactant le secteur du BTP (Source : capeb.fr)

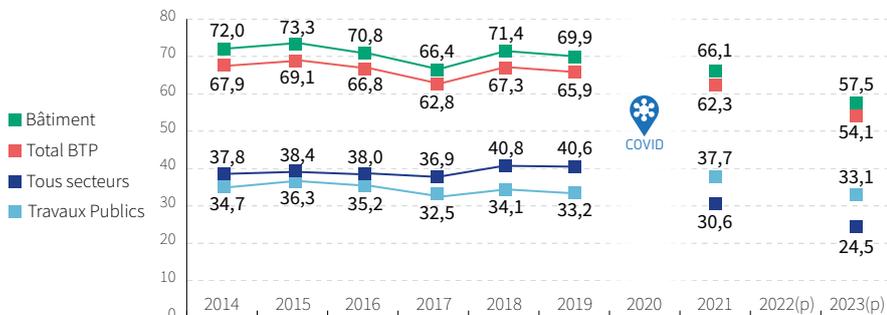


## 2 | La sinistralité Accidents du Travail et Maladies Professionnelles (AT/MP) (Source : Carsat PDL)

### ■ Les Accidents du Travail



Des accidents **deux fois plus fréquents dans le Bâtiment** que dans les Travaux Publics



**57** accidents de travail pour 1 000 salariés en Pays de la Loire en 2023 dans le **Bâtiment**

**24** accidents de travail pour 1 000 salariés en Pays de la Loire en 2023 dans les **Travaux Publics**

**Des accidents plus graves dans le BTP que la moyenne régionale tous secteurs confondus**

#### AT mortels

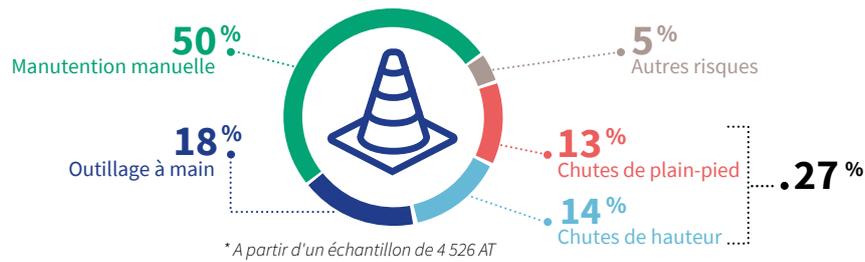
**36**  
entre 2019  
et 2023

#### Taux de gravité<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Taux de gravité = (nb des journées perdues par incapacité temporaire/heures travaillées) x 1 000

## La répartition des AT\* selon le risque dans le BTP



## Les codes NAF où les accidents de travail sont les plus fréquents

Code NAF	Libellé	Indice de fréquence	Nb de salariés exposés
4391B	Travaux de couverture par éléments	<b>95,6</b>	4 196
4391A	Travaux de charpente	<b>92,3</b>	2 981
4399C	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	<b>73,5</b>	12 498
4399A	Travaux d'étanchéification	<b>81,7</b>	1 224
4332B	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie	<b>69,8</b>	3 381
4332A	Travaux de menuiserie bois et PVC	<b>66,4</b>	10 806
4322A	Travaux d'installation d'eau et de gaz en tous locaux	<b>61,3</b>	4 730

Indice de fréquence = (nb des accidents en premier règlement / effectif salarié) x 1 000

## ■ Les Maladies Professionnelles



Près de **4%** des maladies professionnelles dans le BTP sont des pathologies en lien avec l'**amiante**



Près de **91%** des maladies professionnelles dans le BTP sont des **TMS**<sup>2</sup>



## ■ Les Accidents de Trajet

**338** ATrajet avec une 1<sup>ère</sup> indemnisation en 2023



<sup>2</sup> Troubles Musculo-Squelettiques